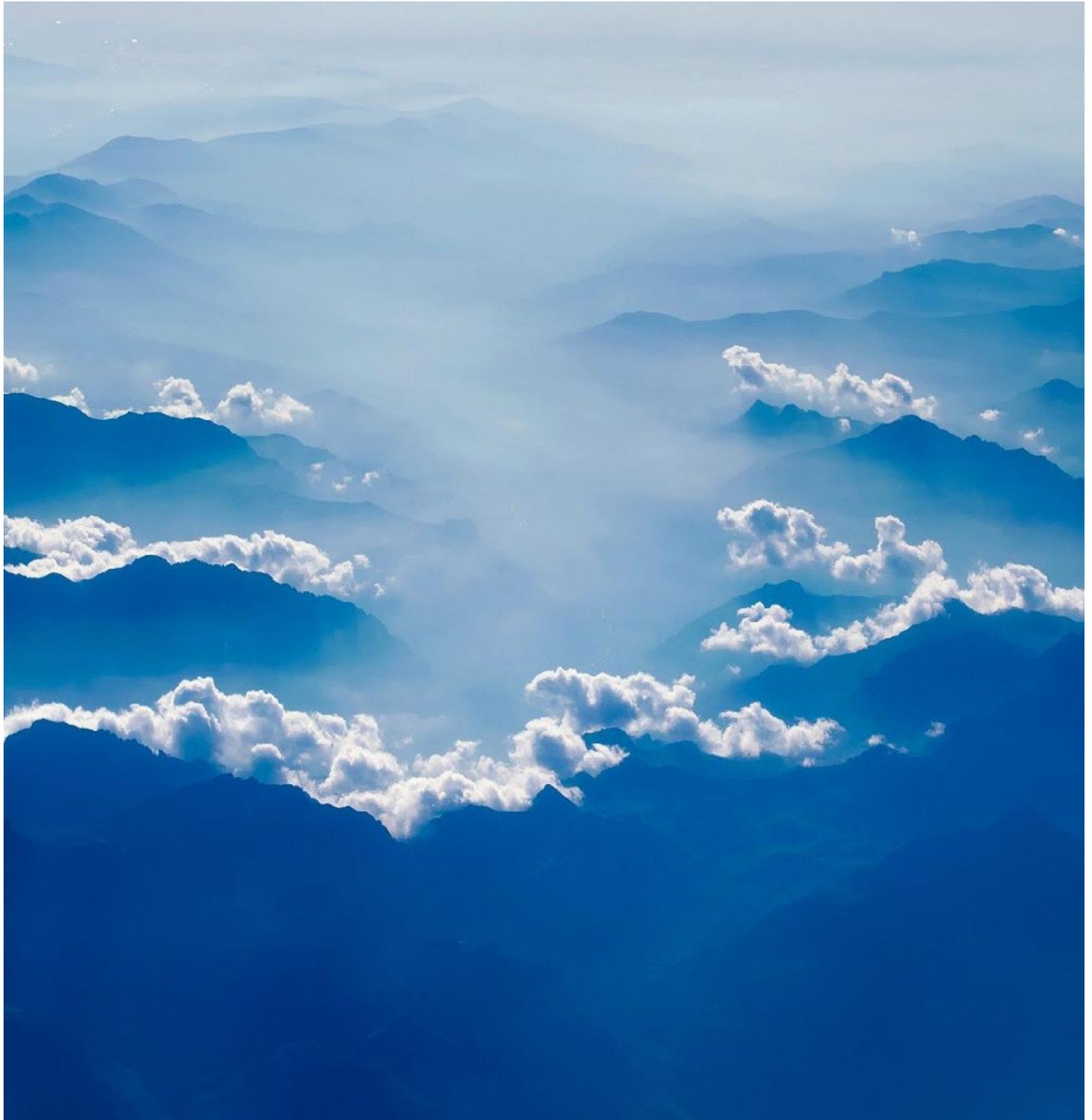


ADERE OCCITANIE lance les

TROPHÉES DES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Et si vos achats et consommations
contribuaient aux Objectifs de Développement Durable ?

Face aux enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques auxquels l'Humanité doit faire face, nous savons toutes et tous qu'il appartient à chacun de « faire sa part ». **ADERE OCCITANIE** œuvre au sein du Réseau ADERE en contribuant à l'amélioration des pratiques, réalise sa mission en conscience et se positionne comme « facilitateur » pour ses adhérents sur le volet « Achat » et ainsi leur permet de consacrer leurs ressources temps et économiques au profit des bénéficiaires, usagers, résidents...

Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, par essence, vous faites également « votre part ».

Nombreuses sont les structures désireuses d'en faire plus encore « demain ».

Alors, pour soutenir ces dynamiques vertueuses, ADERE OCCITANIE lance ses « Trophées des Objectifs de Développement Durable ».

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), de quoi parle-t-on ? :



Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Les découvrir en détail [ici](#).

Retour en vidéo sur ce programme mondial audacieux pour éradiquer la pauvreté d'ici à 2030 et poursuivre un avenir durable adopté à l'unanimité par les 193 Etats membres des Nations Unies.

ÉLÉMENTS PRATIQUES

- Sens / Objectifs : accompagner financièrement des projets en lien avec l'atteinte des ODD
- Trophées : enveloppe totale de 25 000 euros (15 000 € + 7 000 € + 3 x 1000 €)
- Date limite de dépôt de projet : 19 novembre 2021
- Annonce des résultats et déblocage des fonds : 9 décembre 2021
- Projet à transmettre à l'attention de votre Délégué Régional et à Jacques FINIELZ, Président ADERE OCCITANIE (jfinielz@adere.fr)
- Pour toute question : Maximilien BECUWE, Responsable Animation des Territoires et RSE - mbecuwe@unadere.fr / 07 63 20 04 43

APPEL A PROJETS : DESCRIPTION

Sens et objectifs

Cet appel à projets a pour objectif d'encourager les adhérents dans leur démarche Développement Durable / Responsabilité Sociétale d'Organisation-Entreprise au travers des Objectifs de Développement Durable.

Il participe au financement d'initiatives prises en ce sens et respectant les critères de sélection ci-après dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie (25 000€ au total).

Critère d'éligibilité

Type de projets éligibles :

- Projet totalement nouveau pour la structure candidate
- ou
- Projet de développement/extension/essaimage/changement d'échelle d'une action déjà en place

Les projets devront être en lien avec un ou plusieurs des Objectifs de Développement Durable suivants :

[Cliquez sur un objectif spécifique ci-dessous pour en savoir plus](#)



Modalités de soutien

Trophées : 25 000 euros répartis en 3 catégories

- ▶ 1 trophée « booster » : 15 000 euros
- ▶ 1 trophée « levier » : 7 000 euros
- ▶ 3 trophées « 1^{er} pas » : 1 000 euros

Type de projets éligibles :

- Projet totalement nouveau pour la structure candidate ou
- Projet de développement/extension/essaimage/changement d'échelle d'une action déjà en place

Financements possibles :

- Services, Matériels et Investissements nécessaires au Projet
- Prestation d'Accompagnement (consultant/cabinet/expert...) nécessaire au montage du Projet et/ou mise en œuvre du Projet
- Les Trophées remis aux Lauréats ne pourront pas excéder 50 % du budget global du Projet

Critères d'évaluation

Les membres du Jury évalueront les projets soumis en 3 phases :

1. Evaluation individuelle sur la base des critères définis ci-dessous et classement (base 100)
2. Mise en commun des évaluations individuelles pour présélection des lauréats
3. Délibération entre les membres de Jury pour sélection finale des Lauréats

- Lien(s) avec les Objectifs de Développement Durable ciblés (ci-dessus) > 10 points max
- Intégration du Projet dans une stratégie globale RSE / Développement Durable > 10 points max
- Lien(s) avec les Achats et/ou les Consommations de la structure porteuse du Projet > 15 points max
- Le caractère innovant du Projet pour la structure > 25 points max
- Les impacts et bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux du Projet (dans son écosystème : interne/externe) > 20 points max
- Implication des différentes parties prenantes, les actrices et acteurs du Projet (résidents/usagers/bénéficiaires/bénévoles/salariés/administrateurs...) > 20 points max

Il appartient au dossier de candidature de montrer en quoi le projet présenté s'inscrit dans les dynamiques décrites ci-avant.

Planning et jury

- Date limite de dépôt de projet : **19 novembre 2021**
- Annonce des résultats et déblocage des fonds : **9 décembre 2021**
- Composition du Jury :
 - Mme. Dominique SIMON, Mme. Hanna VERGES, M. Laurent MAITRE et M. Marc LAURENT pour la Commission « Développement Durable » d'ADERE OCCITANIE
 - M. Jacques FINIELZ, Président ADERE OCCITANIE et Président U.N.ADERE
 - M. Jérôme BOULICOT (Coordinateur Inter-régional Sud) et M. Maximilien BECUWE (Responsable Animation des Territoires et RSE) pour U.N.ADERE
 - Mme. Karine CHAGNES du C2DS
 - Un représentant de la CRESS Occitanie et autres personnes qualifiées

Les salariés ou administrateurs des structures porteuses de projets ne peuvent pas faire partie du jury. De même, aucun membre du jury ne peut avoir de lien direct avec un ou des fournisseurs référencés potentiellement nécessaires à la réalisation des projets et actions présentées.

Engagement des lauréats

L'organisation lauréate s'engage, en phase avec l'essence et l'éthique même de la Démarche de Développement Durable, à :

- Être adhérent à **ADERE OCCITANIE** et à jour de cotisation(s) pour 2021 et 2022
- Consulter les fournisseurs référencés par le Réseau ADERE répondant aux besoins (services/produits) du projet
- Informer **ADERE OCCITANIE** du déroulement et de la réalisation des actions prévues
- Fournir tout document confirmant la bonne allocation des fonds reçus (factures...)
- Accepter que les actions conduites fassent l'objet d'une communication sur les supports du Réseau ADERE (blog jaderepour-maplanete.org, site internet unadere.fr, portail des Adhérents en ligne...)
- Pour les projets Lauréats, les présenter lors de l'**AG d'ADERE OCCITANIE (date communiquée ultérieurement)**
- Partager son expérience auprès des autres adhérents de l'association (groupe de travail ou échanges bilatéraux)
- **Mentionner le soutien de l'association ADERE OCCITANIE sur tout éventuel support** de communication propre aux actions entreprises dans le cadre du projet soutenu

Dépôt des projets

- Dossier numérique, transmis par email
- Format PDF et/ou Word
- Page n°5 : « Présentation synthétique du Projet » du présent Appel à Projets
- Annexes à joindre :
 - Description du projet et des actions envisagées
 - Calendrier prévisionnel
 - Budget / plan de financement
 - Devis (prestations, matériels, équipements...) justifiant le montant sollicité
 - Toute autre annexe jugée pertinente

Important : Seuls les dossiers respectant ces conditions seront acceptés et soumis au Jury.



■ PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Adhérent porteur du projet

Établissement(s) adhérent(s) :

Organisme(s) gestionnaire(s) :

N° Adhérent ADERE :

Représentant légal

Nom : Prénom : Fonction :

Téléphone : Email :

Responsable du projet - Interlocuteur référent

Nom : Prénom : Fonction :

Téléphone : Email :

Description du projet

Dénomination du projet/action :

Objectifs de Développement Durable associés (1 ou plusieurs n° possibles) :

Résumé du contexte entourant le projet (enjeux, motivations, objectifs... ?)

Résumé du projet :

Durée/Calendrier du projet :

Montage Financier

Montant global du projet :

Montage financier :

- Fonds propres :	euros TTC	Partenaire(s) bancaire(s) :	euros TTC
- Autre Partenaire :	euros TTC		
- Montant sollicité via « Les Trophées ODD » :	euros TTC	Soit	% du montant du projet

Utilisation spécifique des fonds sollicités (XXXX euros pour tel prestataire, tels achats, tels équipements etc.) :

- euros TTC alloués à
- euros TTC alloués à
- euros TTC alloués à

Projet à transmettre à l'attention de :

Pour les départements 09 – 12 – 81 – 31 : **Guillaume MICHAUD**, Délégué Régional - gmichaud@adere.fr
Pour les départements 32 - 46 – 65 - 82 : **Vincent FINIELZ**, Délégué Régional - vfinielz@adere.fr
Pour les départements 11 – 30 – 34 – 48 - 66 : **Dimitri LUDOVISSY**, Délégué Régional - dludovissy@adere.fr
→ Copie Jacques FINIELZ, Président ADERE OCCITANIE - jfinielz@adere.fr

Pour toute question :

Maximilien BECUWE

Responsable Animation des Territoires et RSE
mbecuwe@unadere.fr - 07 63 20 04 43